



Formation modulaire en horlogerie

CPNE centre de formation
professionnelle
neuchâtois

*Votre talent,
notre engagement !*

Description	2
Contenu de la formation	3
Dispositif de formation	5
Titres obtenus	6
Lieux de formation	7
Conditions d'admission	8
Programme	9
Finances d'études	11



DESCRIPTION

La *formation modulaire en horlogerie* s'adresse aux adultes ayant 20 ans révolus désirant apprendre les métiers horlogers ou perfectionner ceux-ci.

La formation est composée de cinq modules :

- Module de base;
- Module posage-embroûtage;
- Module assemblage;
- Module achevage-réglage;
- Module terminal.

Elle est de plus complétée par deux modules de culture générale obligatoire pour obtenir l'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'Opérateur-trice en horlogerie et le Certificat fédéral de capacité (CFC) d'Horloger-ère de production.

La formation modulaire, par son caractère flexible, permet un suivi adapté aux impératifs de vie de chacun-e. L'interruption de cet apprentissage au bout d'un ou deux modules n'est donc pas disqualifiante.



CONTENU DE LA FORMATION

MODULE DE BASE

- Effectuer des usinages manuels en vue de réaliser des outils et de l'outillage personnel;
- Assembler des composants du mouvement;
- Effectuer des mesures et des contrôles fonctionnels et esthétiques;
- Intégrer les valeurs liées à la culture horlogère;
- Veiller à la protection de la santé, à la sécurité au travail et au respect de l'environnement;

MODULE POSAGE-EMBOÎTAGE

- Réaliser des opérations de posage et d'emboîtement;
- Effectuer des mesures et des contrôles fonctionnels et esthétiques;
- Réaliser et organiser les documents informatiques utiles à la pratique professionnelle;
- Appliquer les concepts de l'industrialisation dans sa production;
- Réaliser des usinages machines en vue de réaliser des outils et de l'outillage personnel;

MODULE ASSEMBLAGE

- Assembler des composants de mouvements (approfondissement du module de base);
- Effectuer des mesures et des contrôles fonctionnels et esthétiques (approfondissement du module de base);
- Appliquer les concepts de l'industrialisation dans sa production;

MODULE ACHEVAGE-RÉGLAGE

- Effectuer des réglages;
- Effectuer des opérations d'achevage;

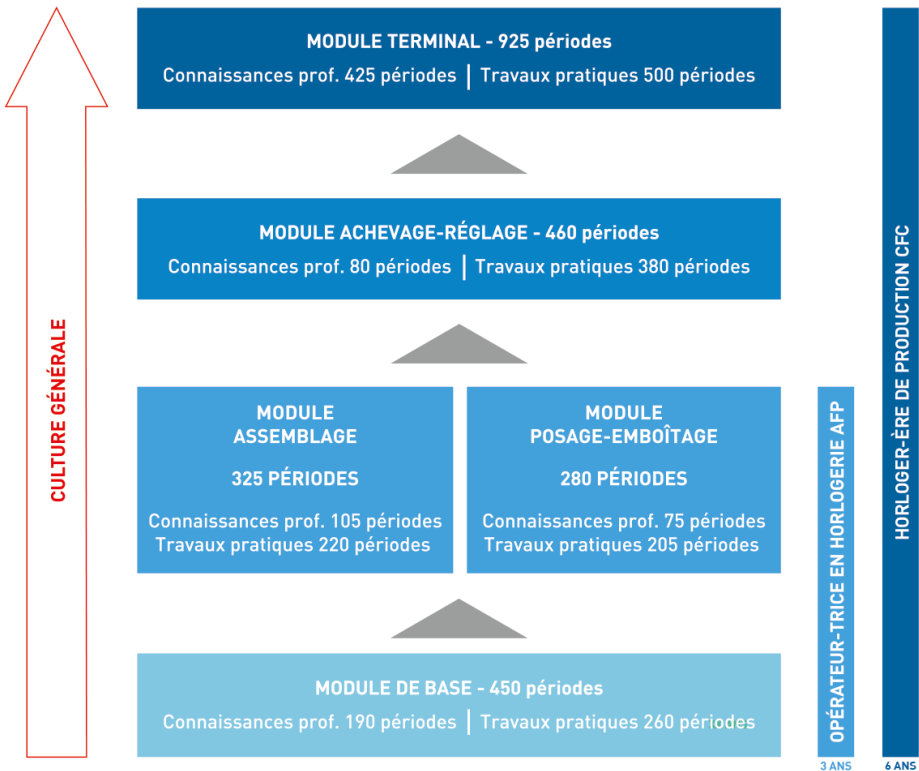
MODULE TERMINAL

- Participer au processus de production;
- Réaliser des opérations de décottage et réaliser un échange de composants pour une remise en conformité sur un retour de marché;
- Assembler et démonter des mouvements chronographes mécaniques et électroniques;
- Effectuer des usinages manuels et des usinages machines en vue de réaliser des outils et l'outillage personnel (approfondissement);
- Réaliser des opérations de pivotage.

MODULES DE CULTURE GÉNÉRALE

- Culture générale 1 pour l'obtention de l'AFP, à suivre pendant le module Assemblage;
- Culture générale 2 pour l'obtention du CFC, à suivre pendant le module Achievage-Réglage ou Terminal;
- En cas de possession d'un CFC ou titre jugé équivalent, une dispense peut être accordée par le SFPO.

Structure de la formation





TITRES OBTENUS

Cette **formation modulaire en horlogerie** permet l'obtention des titres suivants :



Chaque module réussi donne droit à un **Certificat de module** délivré par la Convention Patronale de l'Industrie Horlogère Suisse



Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'Opérateur-trice en horlogerie à la réussite des trois premiers modules



Certificat fédéral de capacité (CFC) d'Horloger-ère de production à la réussite de tous les modules

LIEUX DE FORMATION

Le pôle Technologies et Industrie est présent sur 3 sites dans lesquels sont réparties les différentes filières. La **formation modulaire en horlogerie** est dispensée au **Loclé**.

Le Loclé



Neuchâtel



La Chaux-de-Fonds





CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis-es les adultes de 20 ans révolus :

- Sans emploi pour les deux premiers modules;
- En emploi dans l'industrie horlogère pour les autres modules.

Les conditions d'admission sont décrites en détail dans notre formulaire d'inscription en suivant le lien ci-dessous :



<https://cpne-t.rpn.ch/Pages/FormulairesInscription.aspx>



Délai d'inscription > Fin mars

Début des cours > Rentrée d'août

L'enseignement est donné soit :

- En soirée, prioritairement pour les personnes exerçant une activité professionnelle;
- En journée, pour les personnes sans emploi ou en reconversion professionnelle.

MODULE DE BASE (1 AN)	Nombre de périodes	Total module	Evaluation
Pratique micromécanique	60	260	0
Pratique horlogère de base	200		
Dessin	50	190	1
Mathématiques	15		
Matériaux	24		
Théorie horlogère de base	45		
Théorie micromécanique	25		
Standard de production	20		
Santé, sécurité et environnement	11		
Examen pratique	6	8	2
Examen connaissances professionnelles	2		1
Total		458	

MODULE ASSEMBLAGE (1 AN)	Nombre de périodes	Total module	Evaluation
Pratique horlogère, assemblage	185	220	0
Pratique production	35		
Mathématiques	41	105	1
Théorie horlogère AS	64		
Examen pratique	8	11	2
Examen connaissances professionnelles	3		
Total		336	

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié en tout temps par la direction du pôle

MODULE POSAGE-EMBOITAGE (1 AN)	Nombre de périodes	Total module	Evaluation
Pratique horlogère PE	125	205	0
Pratique de production	30		
Pratique micromécanique	50	75	1
Dessin	15		
Matériaux	17		
Théorie horlogère PE	28		
Informatique	15	8	2
Examen pratique	6		
Examen connaissances professionnelles	2		1
Total		288	

MODULE ACHEVAGE-REGLAGE (1 AN)	Nombre de périodes	Total module	Evaluation
Pratique horlogère, réglage	310	380	0
Pratique horlogère, achevage	70		
Théorie horlogère	80	80	1
Examen pratique	10	12	2
Examen connaissances professionnelles	2		1
Total		472	

MODULE TERMINAL (2 ANS)	Nombre de périodes		Total module	Evaluation
	1ère année	2e année		
Pratique pivotage	120	0	500	0
Pratique micromécanique	100	0		
Pratique horlogère, assemblage	0	90		
Pratique horlogère	0	190	425	1
Production et démarche qualité	50	20		
Dessin	25	35		
Physique	0	80		
Mathématiques	75	0		
Théorie horlogère	75	35		
Matériaux	30	0	23	2
Examen pratique	7	9		
Examen connaissances professionnelles	0	7		1
Total			948	

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié en tout temps par la direction du pôle

Dès le 1^{er} janvier 2022, les personnes qui visent l'obtention d'un CFC ou d'une AFP par la formation modulaire peuvent bénéficier d'un soutien financier cantonal partiel ou total.

Sont concernées :

- Les personnes en emploi et domiciliées dans le canton de Neuchâtel depuis deux ans au moins;
- Les personnes inscrites aux procédures de qualifications cantonales.

Les finances d'études sont décrites dans le formulaire d'inscription en suivant le lien ci-dessous :



<https://cpne-t.rpn.ch/Pages/FormulairesInscription.aspx>



**Contactez le pôle
Technologies et Industrie**

032 886 32 32
cpne-ti@rpn.ch

Visitez notre site pour plus
d'informations: www.cpne.ch

CPNE

**Technologies et
Industrie**

centre de formation
professionnelle
neuchâtelois

Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Rue Jardinière 68
2300 La Chaux-de-Fonds